LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

CONSEIL DE PARIS

Séance des 6, 7, 8 et 9 octobre 2026

Vœu non rattaché relatif à la sécurité à vélo et à la circulation des poids lourds

Déposé par Émile Meunier, Rodrigo Arenas, Sophia Chikirou, Sonia Chaouche, Sophie de La Rochefoucauld, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Roland Timsit, Céline Verzeletti

Le Conseil de Paris,

Considérant la mort tragique d'une cycliste de 57 ans à la suite d'une collision avec un poids lourd près de la place de la Concorde, et l'enquête ouverte pour établir les circonstances du drame ;

Considérant que la protection des personnes qui marchent ou circulent à vélo appelle une action sur les aménagements, la circulation et les comportements dangereux, conformément à l'objectif « zéro mort, zéro blessé grave » ;

Considérant qu'au terme de la stratégie logistique urbaine 2022-2026, la Ville doit en mesurer les effets réels, au-delà du seul taux d'exécution de ses actions, afin de définir un nouveau plan ;

Sur proposition d'Émile Meunier, Rodrigo Arenas, Sophia Chikirou, Sonia Chaouche, Sophie de La Rochefoucauld, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Roland Timsit, Céline Verzeletti

Émet le vœu :

- que la Ville sécurise dans l'année la place de la Concorde, les boulevards de Magenta et de Sébastopol et les autres points noirs parmi 200 sites prioritaires, engage le réaménagement des 1 000 carrefours les plus dangereux et achève un réseau cyclable continu et protégé ;

- qu'elle généralise, là où la configuration le permet, le décalage des feux entre cyclistes et véhicules motorisés, expérimente le principe « vélo d'abord » dans les rues étroites, cible les contrôles de la police municipale sur les comportements dangereux pour les usagers vulnérables et crée une école municipale du vélo ;

- qu'elle présente un bilan exhaustif de logistique urbaine 2022-2026, avec données de départ et résultats mesurés (trafic des poids lourds, livraisons par cyclologistique, tonnages fluviaux et ferroviaires…), puis élabore un nouveau plan doté d'objectifs chiffrés de réduction des poids lourds et d'au moins dix micro-hubs logistiques décarbonés ;

- qu’elle augmente de 10 millions d’euros les crédits consacrés au vélo dès le prochain budget.